

Termes de Référence (TDR) pour le recrutement de Consultants Individuels - Accompagnateurs Spécialisés pour la mise en œuvre du Transfert Monétaire Non Conditionnel Post Catastrophe

1. Contexte

Les aléas naturels (ZCIT, Cyclone, Tempête Tropicale) causent très souvent plusieurs dégâts lors de leur passage dans leurs zones d'impact. Ils laissent de nombreux sinistrés et des cultures détruites. Les familles affectées par les catastrophes sont déplacées dans des sites d'hébergement provisoires ou se sont réfugiées chez leurs proches.

Les familles victimes de l'inondation ont subi un choc psychologique et économique et ont même perdu des biens. Elles ont besoin de soutien pour un relèvement après le choc.

Face à une telle situation, le FID projette d'utiliser une partie des fonds dont il administre (Projet FSS FA3) financés par la Banque Mondiale pour financer des Transferts Monétaires Non Conditionnels Post Catastrophes (TMNC PC) à l'endroit des ménages les plus vulnérables dans les quartiers sinistrés.

Dans ce sens, le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) souhaite faire appel à des consultants individuels prestataires de service, dénommé Accompagnateurs Spécialisé (AS) pour accompagner les ménages bénéficiaires pendant la mise en œuvre de ce programme TMNC PC.

2. Objectifs

Les objectifs de la mission sont de :

- i. Former les AS (par le FID) sur les modalités de mise en œuvre des accompagnements et sur les thématiques à promouvoir.
- ii. Mettre en place les groupes de mères-leaders suivant les procédures en vigueur du TMDH ou mobiliser les groupes de mères-leaders déjà existants.
- iii. Préparer, avec les Chargés de Projet et les responsables, les séances de formation des groupes de Mères Leaders par Commune : planning de formation, lieu de formation, édition et dispatch des convocations des Mères Leaders, préparation des calendriers des espaces de bien-être par commune, préparation logistique, renforcement des communications aux CPS, inventaire et production des supports de formation.
- iv. Former les groupes de mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivants :
 - a. Les PFE : Hygiène et diversification alimentaire,
 - b. La lutte contre la propagation du coronavirus y compris la vaccination,
 - c. La Gouvernance Citoyenne : acquisition de CIN, lutte contre la corruption, acquisition d'une copie particulièrement pour les enfants,
 - d. La Violence Basée sur le Genre (VBG), exploitation et travail des enfants,
 - e. L'Education Financière,
 - f. L'Inclusion Productive.
- v. Assister les Chargés de Projet en mesures d'accompagnement dans les plaidoyers au niveau des Communes (autorités locales, leaders d'opinion, autres)
- vi. Recueillir les rapports d'activités des mères-leaders et des livrables attendus et les consolider.
- vii. Accompagner les mères-leaders dans la conduite des espaces de bien-être au niveau des Fokontany bénéficiant des activités d'accompagnement.
- viii. Encadrer les visites à domicile effectuées par les mères leaders,
- ix. Effectuer des contres VAD et faire des recoupements des VAD auprès des ménages ayant bénéficié des visites des mères leaders,
- x. Consolider les rapports d'activités des mères leaders dans le Management Informatics Systems ou autres bases de données
- xi. Emettre des recommandations et des suggestions à l'endroit du FID ainsi que des Mères Leaders pour améliorer la qualité des sensibilisations.
- xii. Transmettre au FID un rapport de supervision des espaces de bien-être.

- xiii. Rendre compte au FID des mises à jour nécessaires en rapport avec les ménages bénéficiaires du TMNC ainsi que des mères- leaders.
- xiv. Transmettre au FID des rapports d'activité suivant un calendrier convenu par les deux parties au début des prestations et annexé au contrat.

3. Mission des accompagnateurs spécialisés TMNC PC

La mission de l'AS TMNC PC consiste à :

- Conduire les formations des mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivant les techniques de formation partagées par le FID
- Planifier avec les mères-leaders ou les autres structures les espaces de bien être au niveau de chaque Fokontany. Ces lieux de regroupement sont déterminés avec les autorités locales.
- Payer les indemnités des ML participant aux formations
- Coacher les espaces de bien-être tenues par les mères-leaders
- Suivre la conduite des visites à domiciles et effectuer des contres visites à domicile,
- Collecter les rapports mensuels des mères leaders et les consolider avant de les transmettre au niveau du FID
- Apporter des appuis aux mères leaders dans la réalisation de leurs activités d'accompagnement
- Consolider les rapports d'activités des mères leaders dans le Management Informatics Systems ou autres bases de données du FID,
- Etablir et présenter les rapports demandés par le FID
- Assurer l'acheminement et le dispatch des supports de communication et des matériels de stimulation destinés aux mères-leaders ;
- Assurer la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales correspondantes aux activités MACC
- Les consultants utiliseront les outils déjà validés par le FID dont : Conduire les formations des mères-leaders sur les thèmes d'accompagnement suivant les techniques de formation partagées par le FID
- Planifier avec les mères-leaders ou les autres structures les espaces de bien être au niveau de chaque Fokontany

4. Zones d'intervention.

Le Consultant Individuel assurera sa mission dans les communes / sites ou Fokontany :

Région	District	Communes	Nombre de ménages	Lot AS
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	ANOSIVELO	3 559	AS1
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	ANOSITSARARAFANA		AS1
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	AMPOROFORO		AS1
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	TOVONA		AS1
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	VOHIMASY	3 517	AS1
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	MAHABO MANANIVO		AS2
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	IVANDRIKA		AS2
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	TAGAINONY		AS2
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	ANKARANA MIRAIHINA		AS2
ATSIMO ATSIANANANA	FARAFANGANA	VOHITROMBY	3 905	AS3
ATSIMO ATSIANANANA	VANGAINDRANO	TSIATELY		AS3
ATSIMO ATSIANANANA	VANGAINDRANO	LOPARY		AS3
ATSIMO ATSIANANANA	VANGAINDRANO	CU VANGAINDRANO		AS3
ATSIMO ATSIANANANA	VANGAINDRANO	TSIANOFANA	3 382	AS4
ATSIMO ATSIANANANA	MIDONGY SUD	A DETERMINER		AS4

ATSIMO ATSIANANA	BEFOTAKA	A DETERMINER		AS4	
ATSIMO ATSIANANA	VONDROZO	A DETERMINER	2 950	AS5	
FITOVINANY	VOHIPENO	CU VOHIPENO	4 200	AS6	
FITOVINANY	VOHIPENO	ANOLOKA	4 078	AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	SAVANA		AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	IVATO		AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	VOHITRINDRY		AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	NATO		AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	ONJATSY		AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	VOHILANY		AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	AMBOROBE		AS 7	
FITOVINANY	VOHIPENO	ANKARIMBARY		3 080	AS 8
FITOVINANY	VOHIPENO	MAHASOABE			AS 8
FITOVINANY	VOHIPENO	MAHABO	AS 8		
FITOVINANY	VOHIPENO	ANDEMAKA	AS 8		
FITOVINANY	VOHIPENO	SAHALAVA	AS 8		
FITOVINANY	VOHIPENO	ILAKATRA	2 635	AS 9	
FITOVINANY	VOHIPENO	MAHAZOARIVO		AS 9	
FITOVINANY	VOHIPENO	VOHINDAVA		AS 9	
FITOVINANY	MANAKARA	CU MANAKARA	3 735	AS 10	
FITOVINANY	MANAKARA	MAROFARIHY		AS 10	
FITOVINANY	MANAKARA	AMBILA	3 597	AS 11	
FITOVINANY	MANAKARA	NAMORONA		AS 11	
FITOVINANY	MANAKARA	VOHIMASINA NORD		AS 11	
FITOVINANY	MANAKARA	VOHIMASINA SUD		AS 11	
FITOVINANY	MANAKARA	AMPASIMANJEVA		AS 11	
FITOVINANY	MANAKARA	MIZILO GARA		AS 11	
FITOVINANY	MANAKARA	VATANA		AS 11	
FITOVINANY	MANAKARA	AMBALAROKA	3 197	AS 12	
FITOVINANY	MANAKARA	AMBAHIVE		AS 12	
FITOVINANY	MANAKARA	LOKOMBY		AS 12	
FITOVINANY	MANAKARA	AMBOHITROVA		AS 12	
FITOVINANY	MANAKARA	AMBOHITROVA		AS 12	
FITOVINANY	IKONGO	CU IKONGO	4 250	AS 13	
FITOVINANY	IKONGO	IFANIERA		AS 13	
FITOVINANY	IKONGO	ANKARIMBELO		AS 13	
FITOVINANY	IKONGO	ATODINGA		AS 13	
VATOVAVY	IFANADIANA	CU IFANADIANA	2 550	AS 14	
VATOVAVY	IFANADIANA	AMBIABE		AS 14	
VATOVAVY	IFANADIANA	AMBOHIMIERA	2 199	AS 14	
VATOVAVY	IFANADIANA	AMBOHIMANGA DU SUD		AS 14	
VATOVAVY	NOSY VARIKA	A DETERMINER	3 026	AS 15	
VATOVAVY	MANANJARY	TSARAVARY	3 320	AS 16	
VATOVAVY	MANANJARY	MAHATSARA SUD		AS 16	
VATOVAVY	MANANJARY	ANTSENAVOLO		AS 16	
VATOVAVY	MANANJARY	CU MANANJARY	4 000	AS 17	
VATOVAVY	MANANJARY	CU MANANJARY	4 000	AS 18	

5. Conditions de travail

- Le FID mettra à la disposition des consultants individuels accompagnateurs spécialisés les supports et matériels de formation nécessaires (s'il y en a) pour chaque thème. Les consultants distribueront ces supports aux Mères Leaders présentes aux formations et rendront les restes au FID à la fin de la mission. Ces distributions feront l'objet de décharge signé par les Mères Leaders.
- Charge aux consultants les frais relatifs aux séjours de mission par thème (déplacement, hébergement, crédit téléphonique, connexion internet...)
- Après les formations, le travail effectué sera évalué suivant un check list des obligations des Consultants sur la base des Termes de référence. En cas de non satisfaction, le paiement sera suspendu. Si les défaillances ne sont pas remédiées, le contrat sera résilié.

6. Livrables

Les accompagnateurs spécialisés livreront au FID tous les mois un rapport d'activités sur :

1. Les formations dispensées ;
2. Les accompagnements réalisés y compris les livrables des mères- leaders,

Le rapport sera livré au FID dix (10) jours après la fin des prestations sur terrain (2 exemplaires en version physique, 1 version électronique).

7. Expérience et qualifications minimales requises

Profil du consultant :

- Dipôme requis : Licence de préférence en sciences sociales
- Expérience :
 - o Ayant au moins UN an d'expérience professionnelle en développement rural, renforcement des capacités, communication pour le changement de comportement et en mobilisation communautaire.
 - o Ayant au moins UN an d'expérience en tant que socio organisateur ou animateur ou accompagnateur de bénéficiaires.
- Considérés comme atouts :
 - o Expérience au niveau de la zone d'intervention
 - o Formation en communication

8. Durée prévisionnelle des prestations :

La prestation du Consultant durera un (06) mois et, s'étalera approximativement du Avril 2022 au Septembre 2022.